



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 24 JUIN 2024

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance :

Présents (7) : M. ALBERELLI, Mme ARCAINA Katia, M. BRET Daniel, Mme CHOLAT Christine, M. GIRAUD Marc, Mme Françoise GROSS, Mme SCARCELLA Marianne, Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : Mme MICAND Frédérique (pouvoir à Mme Françoise GROSS), M. Jean-Jacques SIBILLE.

A été désignée comme secrétaire de séance : Mme Françoise GROSS

ORDRE DU JOUR :

- 1) Décision modificative N°1 – budget Eau et Assainissement
- 2) Tarif salle Eloi Ville
- 3) Subventions associations
- 4) Charte PNRV

Informations - questions diverses :

- 5) Comptes-rendus divers : Conseil communautaire, commissions....
- 6) Règlement cimetière
- 7) Grange Martin
- 8) Elections législatives

1- Décision modificative N°1- budget Eau et Assainissement

DM N°1 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT					
CHAPITRE	ARTICLE	DEPENSE		RECETTE	
		BAISSE DES CREDITS	HAUSSE DES CREDITS	BAISSE DES CREDITS	HAUSSE DES CREDITS
INVESTISSEMENT					
23	2315	-3000			
21	21561		3 000,00		
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00		0,00	

NOM	PRENOM	POUVOIR A	NBR VOTANT	POUR	CONTRE	ABST.
ALBERELLI	Bernard			1		
ARCAINA	Katia			1		
BRET	Daniel			1		
CHOLAT	Christine			1		
GIRAUD	Marc			1		
GROSS	Françoise			2		
MICAND	Frédérique	ABS/ pouvoir Françoise GROSS		0		
SCARCELLA	Marianne			1		
SIBILLE	J-Jacques	ABS		0		
TOTAL				8		

2- Tarif - salle Eloi Ville

Il est nécessaire de revoir la tarification de la salle Eloi Ville et de la salle du Conseil.

En effet, le prix des pellets de bois a augmenté de plus de 20% depuis 2020.

De plus, pour éviter que certains produits d'entretien (allergisants) ne soient utilisés par les loueurs, la commune va désormais fournir des dosettes pour l'entretien du sol de la salle.

Un protocole sera mis en place par la commune pour noter les dates de passage du nettoyage.

Une augmentation de 5% est retenue sur les tarifs.

La réservation des salles s'effectue au secrétariat de Mairie. Madame Françoise Gross, Madame Marianne Scarcella seront amenées à réaliser des états des lieux (+ remise de clés)

La grille des tarifs est applicable à partir du 1^{er} Octobre 2024 .

Le conseil municipal après avoir délibéré, décide de modifier la grille tarifaire (voir annexe) des salles communales (salle Eloi Ville + salle du Conseil).

NOM	PRENOM	POUVOIR A	NBR VOTANT	POUR	CONTRE	ABST.
ALBERELLI	Bernard			1		
ARCAINA	Katia				1	
BRET	Daniel				1	
CHOLAT	Christine			1		
GIRAUD	Marc			1		
GROSS	Françoise			2		
MICAND	Frédérique	ABS pouvoir Françoise GROSS		0		
SCARCELLA	Marianne				1	
SIBILLE	J-Jacques	ABS		0		
TOTAL				5	3	

3 élus ont voté contre au motif qu'ils préféreraient une augmentation plus progressive



3- Subventions associations

Associations	SUBV 2024	Observations
ACCA Diane de Goutaroux		prêt salle Grange Martin
ADMR du Mt Aiguille (Clelles)	200 €	
Association cAPABLEs		prêt salle Eloi Ville
Association Cueille la vie (intervenants EHPAD Mens)	200 €	
Ass. sportive collège de Mens (Mens)	180 €	
Collectif d'entraide Trièves	250 €	
Comité des fêtes	270 €	+ prêt de salles
Ecole de musique - Association Musique Ensemble	50 €	
Génération Mouvement - le platary		prêt salle Eloi Ville
La Ligue contre le cancer Isère		prêt salle Eloi Ville 1/an
L'association les Désaccordés (anciennement Trievestreet)	100 €	
Les Amis de Vaulserre et du Trièves (Jean Reboul)	100 €	
Les Sentiers du possible		prêt de salles + WC PMR
Les Skieurs du Mont aiguille	100 €	+ prêt de salles
Ski Club Gresse en Vercors	50 €	
SM'ART	140 €	+ prêt de salles
Sou des Ecoles Clelles	216 €	
Tichodrome	100€	
Trièves transition écologique	50 €	
TOTAL	2006€	

NOM	PRENOM	POUVOIR A	NBR VOTANT	POUR	CONTRE	ABST.
ALBERELLI	Bernard			1		
ARCAINA	Katia			1		
BRET	Daniel					1
CHOLAT	Christine			1		
GIRAUD	Marc			1		
GROSS	Françoise			2		
MICAND	Frédérique	ABS pouvoir Françoise GROSS		0		
SCARCELLA	Marianne			1		
SIBILLE	J-Jacques	ABS		0		
TOTAL				7		1

Daniel Bret s'abstient au motif que la liste des subventions attribuées ne comprend pas l'adhésion à l'association Sitadel



4- Charte PNRV

Le Parc naturel régional du Vercors doit renouveler son label à l'échéance de fin 2024.

La procédure de renouvellement a débuté fin 2017, et une nouvelle Charte a été élaborée en concertation avec les acteurs, les partenaires et la population pour la période 2024-2039.

La Charte 2024-2039, constituée d'un rapport, d'un plan de Parc avec deux zooms territoriaux, d'un cahier des paysages et d'annexes, a obtenu un avis favorable de l'Etat et de toutes les instances prévues dans la procédure, y compris lors de l'enquête publique.

Elle est maintenant soumise à l'approbation de l'ensemble des collectivités territoriales concernées par le périmètre d'étude, soit 106 communes, 6 villes-portes, 9 intercommunalités et 2 Départements. Chaque collectivité approuve individuellement la Charte par délibération, valant également adhésion ou renouvellement de l'adhésion au Syndicat mixte du Parc naturel régional du Vercors.

Le Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes délibérera ensuite sur la charte et sur le périmètre pour lequel il demandera le renouvellement du classement du Vercors en Parc naturel régional auprès de l'État, pour une durée de 15 ans.

Pour finir, la charte sera approuvée par un décret du Premier ministre officialisant le renouvellement de la labellisation du territoire en Parc naturel régional. Le Conseil, après avoir pris connaissance de la Charte du Parc naturel régional du Vercors, adressée par le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes et reçue le 26 février 2024 et en avoir délibéré :

- APPROUVE, sans réserve, la Charte du Parc naturel régional du Vercors 2024-2039 ainsi que ses annexes, dont les statuts modifiés du Syndicat mixte du Parc naturel régional du Vercors,

- AUTORISE Madame le Maire à signer les actes juridiques, administratifs et financiers correspondants.

NOM	PRENOM	POUVOIR A	NBR VOTANT	POUR	CONTRE	ABST.
ALBERELLI	Bernard			1		
ARCAINA	Katia			1		
BRET	Daniel			1		
CHOLAT	Christine			1		
GIRAUD	Marc			1		
GROSS	Françoise			2		
MICAND	Frédérique	ABS pouvoir Françoise GROSS		0		
SCARCELLA	Marianne			1		
SIBILLE	J-Jacques	ABS		0		
TOTAL				8		



5- Comptes-rendus divers : Conseil communautaire, commissions, divers....

5-1 Conseil communautaire : les procès-verbaux des Conseils communautaires sont consultables à l'adresse suivante : <https://www.cc-trieves.fr/conseil-communautaire>

5-2 Sortie gypaètes barbus : le Parc Naturel Régional du Vercors (PNRV) propose à partir de cette année d'organiser la visite du site sur lequel le programme de réintroduction des gypaètes barbus est conduit. Deux communes étaient sélectionnées cette année (St Andéol et ST Martin de Clelles). En effet le nombre de personnes accédant à proximité du site doit être limité afin de ne pas effaroucher les oiseaux. La visite était encadrée par David Leroy, éco garde du PNRV et Benoit Betton, responsable de la Réserve. Cette visite a permis à la trentaine de participants d'observer à la longue vue les jeunes gypaètes encore présents sur site avant leur envol ainsi que des individus adultes. Cette espèce de vautour qui a été pourchassée jusqu'à disparaître de nos régions est pourtant très utile. Ils contribuent à « nettoyer » la nature. Ils interviennent en effet après les autres espèces de charognards puisque leur système digestif leur permet de digérer les os.

5-3 Assemblée Générale PEP'S Trièves : l'objectif est désormais de parvenir à l'équilibre budgétaire au travers des diverses activités conduites afin de permettre à la structure de l'entreprise à but d'emploi (EBE) de perdurer lorsque les divers subventionnements s'interrompent.

5-4 ABC BIODIVERSITE : ce programme est proposé par le PNRV. Il est financé par les subventions versées par l'Office de la Biodiversité. Il va permettre à la commune d'ici à deux ans de disposer d'un inventaire de la faune et de la flore présente sur son territoire. La réunion de présentation a eu lieu le 18 juin en présence d'une vingtaine de personnes du village. La première sortie se déroulera le 29 juin de 10 à 12 heures avec pour objectif l'observation des espèces d'orchis ainsi que la prise en main des outils qui permettront de constituer l'inventaire. Tous les habitants du village sont les bienvenus.

5-5 FORETS : une opération destinée à évaluer la régénération des forêts alentours a été mise en place. Elle réunit les forestiers et les chasseurs. En effet, la présence des grands cervidés ainsi que le changement climatique mettent en péril la capacité de la forêt à se régénérer et pose question quant à l'avenir de la filière bois. Une cinquantaine de points GPS ont été choisis afin d'inventorier et d'étudier les dégradations subies par le milieu forestier. En effet, les éventuelles mesures correctrices ne pourront être trouvées qu'à partir d'une connaissance fine des problématiques menaçant la forêt.

6- Règlement cimetière

Un certain nombre de tombes semblent être en déshérence. La commune souhaite lancer à terme une procédure de reprise de concession afin d'entretenir au mieux l'espace des cimetières du village et de Trézanne. Afin de conduire l'ensemble des opérations de publicité permettant aux intéressés de se faire connaître et de conserver les concessions, la commune doit avant tout, disposer de règlements intérieurs des cimetières et d'un inventaire exhaustif et avéré de l'ensemble des concessions. Un groupe de travail composé de Katia Arcaina, Françoise Gross, Bernard Alberelli, Marc Giraud et Christine Cholat est constitué afin de réaliser ce travail d'ici la fin de l'année 2024.



7- Grange Martin

La commission extra-municipale « urbanisme » s’est réunie. Le concours du CAUE va être sollicité afin de définir les conditions d’intervention d’architectes programmistes qui permettront d’affiner le potentiel d’occupation du bâtiment. Sachant que le budget communal, sain mais néanmoins restreint, commande de rechercher des solutions d’aménagement productives de revenus stables afin de maintenir l’autonomie de fonctionnement de la commune à moyen et long terme.

8- Elections législatives

PERMANENCES ELECTIONS DIMANCHE 30 JUIN 2024			
	NOMS /PRENOMS	NOMS /PRENOMS	NOMS /PRENOMS
8h-10H	Christine CHOLAT	Bernard ALBERELLI	Marc GIRAUD
10H-12H	Frédérique MICAND	Katia ARCAINA	Claude BERTRAND
12h-14H	Marianne Scarcella	Jean-Jacques SIBILLE	Daniel BRET
14H-16H	Josette MICAND	Chloé LUNES	Marianne SCARCELLA
16H-18H	Christine CHOLAT	Bernard ALBERELLI	Françoise GROSS
DEPOUILLEMENT	Bernard ALBERELLI, Christine CHOLAT, Marc GIRAUD, Marianne SCARCELLA		

PERMANENCES ELECTIONS DIMANCHE 7 JUILLET 2024			
	NOMS /PRENOMS	NOMS /PRENOMS	NOMS /PRENOMS
8h-10H	Marianne Scarcella	Bernard ALBERELLI	Christine CHOLAT
10H-12H	Marc GIRAUD	Katia ARCAINA	Françoise GROSS
12h-14H	Marianne SCARCELLA	Madeleine CHAMBON	
14H-16H	Christine LANGONNE	Gérard COTE	Daniel BRET
16H-18H	Josette MICAND	Bernard ALBERELLI	
DEPOUILLEMENT	Bernard ALBERELLI, Marianne SCARCELLA, Christine CHOLAT, Marc GIRAUD		

Prochain Conseil Municipal le lundi 22 juillet à 17h30.

L’ordre du jour étant épuisé, le conseil municipal commencé à 17 h 30 se termine à 20 heures 30.

SIGNATURES			
NOM	PRENOM	FONCTION	SIGNATURE
CHOLAT	Christine	Maire	
GROSS	Françoise	Secrétaire de séance	